

Jacques Binet

## naissance de classes sociales en Afrique noire

*Une nouvelle société africaine est en formation. Une différenciation s'établit à partir des catégories socio-professionnelles, mais il ne semble pas y avoir d'antagonisme des classes sociales. Cependant il faut maintenir une fluidité suffisante pour permettre à des élites paysannes d'accéder au pouvoir.*

SOUVENT l'observateur des choses africaines qui cherche à classer ses impressions, distingue ville et brousse, citadins et ruraux. Ici un souci de modernisme, là le maintien jaloux des traditions. Ici, on suit ce qui se passe dans le monde et les courants philosophiques les plus divers influencent les hommes. Là, les paysans vivent en milieu fermé, dans un horizon limité, répétant les histoires et les gestes de leurs ancêtres. En ville, dit-on, le public suit l'évolution politique et utilise les institutions démocratiques pour s'exprimer. Les ruraux au contraire laisseraient une poignée de « citoyens conscients » diriger le pays, en se désintéressant des affaires publiques. La distinction « ville et brousse » fait parfois songer à celle qu'un écrivain d'avant-guerre faisait entre pays légal et pays réel.

En réalité, ce serait une erreur d'imaginer les villes africaines séparées de leurs arrière-pays. Pendant la saison sèche, beaucoup de jeunes paysans viennent à Dakar ou à Abidjan pour essayer de gagner quelque argent. Les Africains se déplacent volontiers : l'un va en ville pour y faire des achats, l'autre sous prétexte d'y voir des parents. Certains citadins enrichis, certains fonctionnaires en retraite ou en congé apportent dans les villages un air nouveau. Les relations sont plus fréquentes qu'on ne croit.

Pour retrouver la distinction entre pays légal et pays réel, ce n'est pas à une distinction urbains-ruraux qu'il faudrait se référer, mais à une stratification sociale. Des groupes relativement cohérents détiennent une part importante du pouvoir alors que, dans les temps

**Les restes du système ancien**

Dans la zone forestière, les spécialisations professionnelles étaient peu nombreuses. Au Gabon, au Congo, en Oubangui, en Côte-d'Ivoire, la plupart des métiers pouvaient être exercés par n'importe qui. Au contraire, au Sénégal, en Guinée, au Mali ou en Haute-Volta, forgerons, tisserands, cordonniers, sculpteurs sur bois, etc. appartiennent à des castes spécialisées : ils doivent épouser des femmes de leur catégorie et sont seuls aptes à exercer la profession. Mais, quels que soient ses moyens d'existence, même s'il est commerçant ou cultivateur, un fils de forgeron reste marqué par sa caste. Redoutés pour leurs connaissances techniques ou magiques, les gens de castes sont en même temps méprisés : les Malinkés ne les appellent-ils pas « Nyama kala », brin de fumier. La situation des griots (musiciens ambulants) est plus complexe encore. Chanteurs, poètes, ils apparaissent à la cour des chefs comme les « fous » des rois. Ils savent raconter les nouvelles, réciter les généalogies et flatter les gens en place. Les personnes de condition servile forment une catégorie inférieure. Au-dessus des hommes libres (cultivateurs) une aristocratie de conquérants s'impose parfois. Mais l'histoire et le droit ne sont guère favorables à l'organisation d'une aristocratie solide. En effet, la polygamie était partout de règle : plus un homme s'élevait dans l'échelle sociale, plus il avait de femmes. Aussi les descendants de chefs sont-ils légions. Le sang bleu en est singulièrement dévalué. Les empires, d'ailleurs, ont toujours été mouvants et l'implantation d'une noblesse exige de la durée. Enfin les règles d'hérédité sont rarement formulées avec rigidité. Faute de droit écrit, toutes sortes d'aménagements sont possibles et une noblesse héréditaire a de la peine à se dégager.

Les oppositions ethniques donnent parfois une structure hiérarchique aux sociétés : un peuple conquérant essaie de sauvegarder son originalité et de conserver à ses fils le pouvoir. C'est ainsi que les conquérants peuls ou toucouleurs ont formé les castes dirigeantes dans le Nord Cameroun, dans la vallée du Sénégal, ou dans le Fouta Djallon.

Les sociétés traditionnelles sont donc assez peu favorables à la naissance de classes sociales stables. Le pouvoir y est détenu par les patriarches, mais ceux-ci ne forment pas une classe distincte au sein de la masse paysanne. L'existence des gens de caste et des captifs pouvait cependant engendrer une structure sociale rigide.

**La situation actuelle**

Avec la colonisation, l'esclavage disparut et, à l'heure actuelle, les captifs vivent souvent mieux que leurs anciens maîtres : ils ne sont pas embarrassés de préjugés et n'hésitent pas à pratiquer divers

travaux artisanaux. Certaines études les montrent plus riches et mieux nourris que les « nobles ».

Presque partout, d'ailleurs, ceux-ci commirent une faute. Se méfiant des innovations étrangères, ils refusèrent d'envoyer leurs enfants à l'école : ils y mirent des enfants de naissance servile. Lorsque la conscription était instaurée, les jeunes gens de bonne famille y échappèrent souvent. Peu d'années après, les résultats se firent sentir. Des militaires retraités touchaient une pension qui en faisait des hommes riches. Les jeunes hommes instruits occupaient des postes leur donnant argent et pouvoir.

~~Si on leur a considérés une réunion nous regardons l'ensemble~~

mêmes espoirs ou les mêmes soucis. Tous, en effet, faisaient des cultures et en retiraient l'essentiel de leurs moyens d'existence. Maintenant au contraire la gamme des professions s'est diversifiée : en milieu rural, outre les artisans traditionnels, on rencontre fréquemment maçons, menuisiers, tailleurs et commerçants. En ville, la diversité est infiniment plus grande.

Les manœuvres forment une première catégorie. Artisans et ouvriers exerçant des techniques modernes (mécaniciens, soudeurs, électriciens) doivent être distingués de ceux dont les techniques, plus anciennes, sont devenues quasi traditionnelles (maçons, menuisiers, tailleurs). Les métiers anciens (forge et bijouterie, cordonnerie) forment un groupe à part. La place des commerçants est malaisée à définir. Certains brassent de vastes affaires et sont des personnalités de premier plan ; mais beaucoup gèrent des échoppes minuscules. Ils ont cependant plus de possibilités que le commun d'améliorer leur situation. Leurs perspectives sont plus larges. Dans beaucoup de régions, le commerce est une invention récente et, jusqu'à la période coloniale, chaque famille vivait en autarcie : pas de boutique, pas de colportage spécialisé, pas de marchés même. Il en était ainsi dans une partie de la Basse-Guinée et de la Côte-d'Ivoire forestière, dans le Sud Cameroun et au Gabon. Les autochtones n'y sont guère attirés par le commerce, activité nouvelle, privée du prestige des métiers enseignés par les Blancs. Des étrangers s'y sont taillés un monopole. Sans parler des Libanais ou des Syriens dont le rôle est bien connu dans toute l'Afrique de l'Ouest, il suffit de rappeler les boutiquiers maures du Sénégal, les Dioulas de Côte-d'Ivoire, les Bamiléké du Cameroun, les Haoussas... Les employés de commerce forment une autre catégorie. Ils n'exercent pas un métier manuel, ont des emplois relativement stables. Les fonctionnaires sont plus favorisés encore de ce point de vue. En outre, les niveaux de leurs salaires sont proportionnellement élevés et ils participent au prestige des pouvoirs publics. Les représentants des professions libérales sont fort peu nombreux : la plupart des médecins, en effet, sont appointés par le gouvernement, les fonctions de notaires ou d'huissiers sont souvent exercées par des fonctionnaires des services judiciaires. On peut donc, sans grand danger, assimiler cette catégorie à celle des employés de l'Etat.

A toutes ces professions bien différenciées correspondent des genres de vie distincts. Il est inutile de revenir sur le caractère urbain de la plupart des métiers cités. Soulignons toutefois que ce trait les sépare des paysans. Mais, même entre eux, ces groupes se distinguent : matériellement d'abord, car leurs niveaux de vie sont difficilement comparables, et plus encore sur le plan de la culture.

### Différenciation des conditions de vie

Les manœuvres sont au bas de l'échelle. Leurs conditions de vie sont probablement plus mauvaises que celle des villageois. L'habitat traditionnel africain n'est pas très confortable ; mais les ruraux disposent de toute la place nécessaire. Au contraire, les quartiers pauvres des villes ont une forte densité de population. Les logements, construits en matériaux traditionnels ou en mauvaises planches, sont fort chers. Souvent trop pauvre pour se marier, le manœuvre doit se nourrir dans des restaurants ou recourir aux services d'une cuisinière. Son régime alimentaire n'est pas très différent de celui des campagnards. Peut-être est-il moins varié : la sauce tomate remplace les diverses préparations dont les femmes agrémentent le riz ou le mil, mais quelques produits d'importation y apparaissent. Artisans, ouvriers et commerçants vivent généralement dans de meilleures conditions. Beaucoup d'entre eux sont « urbanisés » de longue date : ils ont eu le temps de s'installer. Leur vie matérielle reste proche des normes anciennes ; mais une amélioration se fait sentir. Employés de commerce et fonctionnaires cherchent à atteindre le niveau de vie des Européens. Vêtements, logement, mobilier, nourriture même sont marqués par cette tendance.

C'est probablement dans le domaine de la culture intellectuelle que la différenciation est la plus marquée. Deux chiffres suffisent à le montrer. Après une étude menée dans les villes du Sud Cameroun, il m'a été possible de constater que moins d'un pour cent des manœuvres étaient titulaires du certificat d'études, tandis que chez les fonctionnaires la proportion est de 22 %. Cette référence à une culture purement scolaire ne doit pas faire illusion. Il est probable en effet que les commerçants, peu lettrés, les ouvriers, dont le niveau est plus élevé, ont néanmoins un horizon plus large que les ruraux. Par leurs relations, par la lecture des journaux ou par l'audition de la radio, ils participent à la vie du monde.

### Groupes sociaux ou castes naissantes

Ces divers groupes professionnels ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Certes, les individus qui les composent ne sont pas fixés une fois pour toutes dans leur situation. Les manœuvres sont parfois des citadins de fraîche date et ils chercheront dès qu'ils le pourront à sortir de leur situation. Mais l'âge relativement élevé d'une notable fraction de cette « population » montre qu'il n'est pas facile de sortir de sa condition. L'essentiel de la population stable des villes — des bourgeois au sens étymologique — est composée d'artisans, de

commerçants et d'ouvriers. Ceux-ci sont à la fois fixés dans leur habitat et dans leurs professions. Fonctionnaires et employés de commerce sont plus mobiles, affectés ici ou là selon les promotions. Et c'est peut-être pour cette raison que la vie municipale n'est pas très active : les cadres ne sont pas assez enracinés pour y participer pleinement. Mais ils sont stables dans leurs professions et c'est par là que le groupe professionnel tend à devenir une classe. La plupart choisissent leurs amis parmi ceux qui exercent des métiers semblables. L'endotropie est particulièrement marquée chez les fonctionnaires. En 1958, en Guinée, dans divers centres, je notais que 25 % des fonctionnaires étaient fils de fonctionnaires et que 20 % de leurs frères travaillaient dans des services publics. Pour les commerçants, le repliement sur eux-mêmes est analogue : 30 % de leurs frères et 45 % de leurs amis sont commerçants. Mais l'hérédité est moins marquée : 11 % seulement sont fils de commerçants. Les mariages confirment cette impression : des castes sont en train de naître. L'étude de la population des lycées le montre encore : les fils de fonctionnaires représentaient à eux seuls 25 % de l'effectif du lycée de Conakry.

Y a-t-il « conscience de classe », y a-t-il une organisation ? Bien entendu, nous sommes loin de ce que décrivent les marxistes pour l'Europe. Jusqu'à présent les classes n'ont pas pris conscience d'elles-mêmes par des antagonismes. Tout au plus pourrait-on discerner certaines jalousies ou certaines méfiances entre cultivateurs et commerçants, entre commerçants et fonctionnaires. Ces tensions sont parfois aggravées lorsque des rivalités tribales viennent s'y ajouter, lorsque, par exemple, une ethnie exerce un monopole de fait du commerce. Les syndicats ont fourni un cadre d'organisation. Mais leurs états-majors ne sont pas toujours issus du milieu qu'ils représentent. Les partis politiques ne semblent pas non plus liés étroitement à des classes sociales. Certains ont fait un effort très marqué pour obtenir que leurs dirigeants subalternes dépassent les horizons limités du groupe tribal ou social. Dans les petites villes de Guinée, par exemple, c'est parmi les membres des comités directeurs du parti que l'on trouvait la plus grande proportion d'hommes ayant des relations amicales avec des gens d'autres classes et d'autres ethnies.

Il faut accorder une attention particulière à un facteur d'organisation sociale : l'école. Chez les fonctionnaires comme chez les employés de commerce, une proportion importante des amitiés s'est nouée à l'école. Cela renforce la solidité du groupe socio-professionnel. En effet les écoles ne sont pas encore malheureusement fréquentées par tous. Certaines étaient spécialisées pour former les agents des services publics. C'est ainsi que la plupart des cadres de l'ancienne Afrique Occidentale française ont été formés à l'école W.-Ponty. Les élèves y étaient internes et, en dehors des travaux purement scolaires, se livraient à des activités diverses (théâtre en

JACQUES BINET

particulier). Un solide esprit de corps s'y est développé. La plupart des dirigeants actuels de l'Afrique de l'Ouest y sont passés : ces souvenirs communs peuvent être d'un grand poids dans l'évolution politique d'un continent à la recherche de son unité.

### Le pouvoir et les groupes sociaux

Il semble donc que nous soyons en présence de groupes socio-professionnels assez bien différenciés. Leurs caractéristiques cultu-

*NAISSANCE DE CLASSES SOCIALES*

d'avoir des prix plus favorables), ils préfèrent en général lancer d'autres affaires. Boutiquier dans une ville, l'homme qui réussit équipera un camion pour devenir transporteur. Puis il lancera une autre boutique dont il confiera la gérance à un frère... Les cadres de la famille étendue sont utilisés pour l'expansion économique et cela renforce la cohésion de la classe sociale puisque toute une famille participe aux travaux et à l'ascension d'un de ses membres.

Comment le public ressent-il cet enrichissement d'une minorité ?



nence des fonctionnaires. En 1957 (1), pour l'ensemble des territoires de l'Afrique Occidentale française, 52 % des ministres étaient « fonctionnaires » (dont 26 % instituteurs). Pour l'Afrique Equatoriale française, la proportion était un peu plus forte (56 %). Dans les cadres directeurs des partis politiques, les agents des services publics sont aussi nombreux : en 1958, en Guinée, ils fournissent 30 % des membres des comités locaux de Moyenne Guinée et du Fouta, tandis que les commerçants n'en fournissaient que 7 %.



Une nouvelle société africaine est en formation. Jadis les sociétés restreintes, souvent limitées à la tribu, avaient une structure patriarcale ou féodale. Les nouvelles républiques voient une différenciation